



COMMUNE D'ANNIVIERS

M I S E S A L ' E N Q U E T E P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Dénervaud Charlotte et Dubosson Loïc pour l'agrandissement de fenêtres, la création d'annexes et d'un escalier extérieur - parcelles 251, 252 et 253, folio 3, propriété de Epiney Robert, Fischer Mirka, Fischer Pierre, Loye Jean Marc, Rion Madeleine, Solioz Georges, zone centre du village, situées au lieu dit "Au Village" à Grimentz - coordonnées 2'610'595 / 1'114'165.

Gasparutto Illona et Denis pour l'agrandissement d'un chalet - parcelle 577, folio 6, zone d'habitations individuelles 0.30, située au lieu dit "Pralonzet" à Zinal - coordonnées 2'614'945 / 1'109'625.

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête. Les oppositions sont à envoyer, dans les trente jours, en courrier recommandé.

Anniviers, le 1^{er} mars 2019

L'ADMINISTRATION COMMUNALE